

## Ébauche du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario tenue par vidéoconférence

**Le 30 avril 2022**

Pour écouter l'enregistrement, copiez et collez  
l'hyperlien suivant dans votre navigateur Web :  
<https://tinyurl.com/ATIO2022AGM>

### Ébauche du procès-verbal de l'AGA

<b>Membres du conseil :</b> Pency Tsai Marielle Godbout Pasquale Capo Arthur Wan Mark Jessop Caroline Napier Bing Qi <i>Kawal Kahlon</i>	<b>Personnel :</b> Marie Douville Josie Parisi  <b>Invités :</b> Gerald Yang (directeur du scrutin) Sachi Lovatt (GetQuorum)
--	--

Gerald Yang n'a pas ouvert la période de mise en candidature étant donné que chaque poste à combler avait plus d'une candidature.

**1. Ouverture de la séance :**

À 13 h, Pency Tsai, présidente de l'ATIO, ouvre la séance.

Pency Tsai annonce que le secrétaire de l'ATIO, Arthur Wan, fera office de secrétaire de la réunion.

Pency Tsai annonce que Sachi Lovatt, de GetQuorum, fera office de scrutatrice et que Gerald Yang sera le directeur du scrutin pour les élections.

Pency Tsai annonce que l'interprétation simultanée du français vers l'anglais est offerte gratuitement par les interprètes bénévoles Fabrice Cadieux et Wendy Greene.

**2. Vérification du quorum :** (25 membres agréés présents)

La présence de 61 membres agréés et la réception de 81 procurations sont confirmées par GetQuorum et la liste des participants dans Zoom. La présidente confirme que le quorum est atteint.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Gerald Yang propose une motion visant à modifier l'ordre du jour pour combiner les points 5 et 13, Rapport du directeur du scrutin, parties I et II, et à déplacer les deux au point 13 plutôt que de sauter partout dans l'ordre du jour. Appuyeur : Bing Qi. Aucune objection. **MOTION ADOPTÉE.**

**Motionnaire : Arthur Wan, appuyeuse : Qamar Yasmeen Tyebbi :** que l'ordre du jour soit approuvé tel qu'il est modifié. **MOTION ADOPTÉE.** 40 votes Oui, 1 vote Non.

4. **Présentation de l'ébauche du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021**

**Motionnaire : Caroline Napier, appuyeur : Gerald Yang :** que l'ébauche du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021 soit approuvée telle qu'elle est présentée. **MOTION ADOPTÉE.** 37 votes Oui, 6 abstentions, 2 votes Non.

Le vote est effectué après la présentation du rapport du secrétaire.

5. **Rapport de la présidente**

Pency Tsai présente son examen des activités de la dernière année et les défis à venir pour l'ATIO. Elle fait état du lancement du Café ATIO et invite les membres à partager leurs connaissances au moyen de perfectionnements professionnels. On discute de la planification stratégique en cours. On demande aux membres d'aider l'Association avec le Comité de discipline, les relations externes et les médias sociaux. On présente la plateforme d'examen en ligne et les travaux de l'ATIO auprès d'autres sociétés membres du CTTIC, et on invite plus de membres à y participer.

6. **Rapport du trésorier**

Le trésorier, Pasquale Capo, présente l'état financier de l'Association et exprime sa confiance par rapport à la situation financière de l'Association.

7. **Rapport de l'auditeur**

Le trésorier, Pasquale Capo, présente les états financiers vérifiés et souligne la façon dont des économies ont été réalisées pendant la pandémie.

**Motionnaire : Pasquale Capo, appuyeuse : Geneviève Proulx :** que le rapport de l'auditeur soit approuvé tel qu'il est présenté. **MOTION ADOPTÉE.** 44 votes Oui, 2 abstentions.

8. **Nomination de l'auditeur pour l'année en cours**

Le trésorier, Pasquale Capo, présente l'auditeur proposé pour 2022 : Boyer & Boyer.

**Motionnaire : Pasquale Capo, appuyeuse : Michèle Bradbury :** que Boyer & Boyer soit nommé comme auditeur pour 2022. **MOTION ADOPTÉE.** 42 votes Oui, 1 abstention, 1 vote Non.

9. **Approbation du budget de 2022**

**Motionnaire : (inaudible), appuyeur : (inaudible) :** que le budget de 2022 soit approuvé tel qu'il est présenté. **MOTION ADOPTÉE.**

102 votes Oui, 23 abstentions, 2 votes Non.

## 10. Modifications du Règlement intérieur

### Modification 1

#### **Ajout PROPOSÉ (nouveau) :**

Le conseil d'administration propose de modifier l'article 5.01 du Règlement intérieur de l'ATIO pour ajouter l'exigence selon laquelle il faut satisfaire à des critères préalables avant de présenter une demande d'admission.

5.01 (c) Tous les candidats doivent satisfaire aux critères préalables, qui peuvent comprendre des examens, établis par le conseil.

#### **Raison :**

Le 10 janvier 2022, le conseil de l'ATIO a approuvé le rétablissement des examens préalables auxquels les candidats doivent réussir avant de présenter leur demande d'admission à l'Association. Les critères et les procédures d'admission existants demeurent inchangés.

L'ATIO avait un examen d'entrée de cette nature il y a plusieurs années. Le rétablissement de ces examens permettra de réduire le nombre de plaintes au sujet des professionnels de l'ATIO ainsi que le nombre de questions reçues des candidats à l'admission et à l'agrément qui échouent à leur examen ou qui voient leur demande d'agrément sur étude de dossier rejetée.

Les examens préalables comprendront ce qui suit :

- un examen sur le code de conduite;
- un examen des compétences linguistiques.

Ces critères s'appliqueront tant aux nouveaux membres de l'ATIO qu'aux professionnels de l'ATIO qui souhaitent acquérir une autre qualification professionnelle et qui n'ont pas encore passé l'un de ces examens ou les deux.

Ces dispositions entreront en vigueur à une date qui sera annoncée par le conseil d'administration de l'ATIO.

**Motionnaire : Caroline Napier, appuyeur : Bing Qi :** que la modification proposée au Règlement intérieur soit approuvée. **MOTION ADOPTÉE.** 107 votes Oui, 11 abstentions, 10 votes Non.

### Modification 2

#### **Modification PROPOSÉE**

Le conseil d'administration propose de modifier les articles 8.03 et 8.04 pour limiter l'achat des tampons et des sceaux aux traducteurs agréés et aux terminologues agréés, car aucune autre profession n'a cette exigence.

8.03 Seuls les traducteurs agréés et les terminologues agréés ont le droit d'utiliser le sceau ou tampon de la catégorie professionnelle dans laquelle ils sont agréés. Le sceau ou tampon, qui ne peut être émis que par le Secrétariat de l'Association, porte le nom, le titre de leur détenteur et la combinaison de langues suivis de son numéro d'agrément. L'inscription est en français ou en anglais, selon le choix du membre agréé.

8.04 Les traducteurs et terminologues agréés en règle ne peuvent apposer leur sceau ou tampon que sur les travaux relevant de la catégorie professionnelle et de la combinaison de langues dans laquelle ils sont agréés.

**Raison :**

Seules les traductions et les travaux terminologiques peuvent être certifiés, et ce, uniquement par un traducteur agréé ou un terminologue agréé de l'ATIO. Par conséquent, il n'y a aucune raison qui pourrait justifier l'obtention d'un tampon ou d'un sceau par une personne autre qu'un traducteur agréé ou un terminologue agréé.

**Motionnaire : Qamar Yasmeen Tyyebbi, appuieur : Marco A. Fiola :** que la modification proposée au Règlement intérieur soit approuvée. **MOTION ADOPTÉE.** 117 votes Oui, 7 abstentions, 6 votes Non.

**11. Rapport du secrétaire**

Le secrétaire, Arthur Wan, présente le rapport du secrétaire pour 2022. Il fait remarquer que la dernière année a été difficile, mais que les membres du conseil et le personnel ont continué de travailler avec diligence. Depuis la dernière AGA, les membres du conseil ont tenu dix réunions. Le conseil a formé le Comité directeur sur la gouvernance, entamé la création d'un comité des relations externes, puis a commencé le travail sur l'ajout des examens préalables aux procédures d'admission de l'ATIO. En novembre 2021, l'ATIO a participé à l'assemblée générale annuelle du CTTIC et a soulevé des questions par rapport aux examens d'agrément aux fins de discussion. En décembre 2021, le conseil d'administration a choisi de ne pas renouveler le contrat du directeur général et de recruter plutôt un gestionnaire de bureau et du personnel de marketing.

On demande à Arthur si l'ébauche du procès-verbal de l'AGA 2021 a été approuvée. Sachi rappelle à tous qu'aucun vote n'a eu lieu. Pency Tsai choisit de tenir le vote, dont les résultats figurent au point 3.

**12. Rapport du directeur du scrutin, parties I et II**

Le directeur du scrutin, Gerald Yang, n'a pas ouvert la période de mise en candidature étant donné que tous les postes au sein du conseil dont le mandat prenait fin avaient reçu au moins deux candidatures.

Il explique pourquoi les parties I et II ont été combinées.

Le directeur du scrutin, Gerald Yang, annonce le début des élections et indique qu'elles se tiendront par poste plutôt que par liste de candidats.

○ **Élection au poste de vice-président :**

Les deux candidates nommées, Marielle Godbout et Kawal Kahlon, font chacune une brève présentation (Pency présente l'allocation de Kawal), après quoi la **période de vote commence**. Le directeur du scrutin, Gerald Yang, annonce que Marielle Godbout est élue au poste de vice-présidente.

○ **Élection au poste de secrétaire :**

Les deux candidats nommés, Arthur Wan et Hazim Hamed, font chacun une brève présentation, après quoi la **période de vote commence**.

Le directeur du scrutin, Gerald Yang, annonce qu'Arthur Wan est élu au poste de secrétaire.

○ **Élection au poste de directeur, Traducteurs :**

Les deux candidats nommés, Mark Jessop et Bing Qi, font chacun une brève présentation, après quoi la **période de vote commence**.

Le directeur du scrutin, Gerald Yang, annonce que Mark Jessop est élu au poste de directeur, Traducteurs.

○ **Élection au poste de directeur, Interprètes judiciaires :**

Les deux candidats nommés, Kawal Kahlon et Hazim Hamed, font chacun une brève présentation (Pency présente l'allocution de Kawal), après quoi la **période de vote commence**.

Le directeur du scrutin, Gerald Yang, annonce que Kawal Kahlon est élue au poste de directrice, Interprètes judiciaires.

○ **Élection au poste de directeur, Interprètes médicaux :**

Les trois candidats nommés, Arthur Wan, Bing Qi et Abdulbary Hreiz, font chacun une brève présentation, après quoi la **période de vote commence**.

Le directeur du scrutin, Gerald Yang, annonce que Bing Qi est élu au poste de directeur, Interprètes médicaux.

○ **Élection au poste de directeur, Langues étrangères :**

Les deux candidats nommés, Hazim Hamed et Abdulbary Hreiz, font chacun une brève présentation, après quoi la **période de vote commence**.

Le directeur du scrutin, Gerald Yang, annonce que Hazim Hamed est élu au poste de directeur, Langues étrangères.

### 13. **Présentation du conseil d'administration 2022-2023 par le directeur du scrutin**

**Le conseil d'administration 2022-2023 est constitué des membres suivants :**

- Présidente (2021-2023) : Pency Tsai, int. comm. a.
- Vice-présidente (2022-2024) : Marielle Godbout, trad. a.
- Trésorier (2021-2023) : Pasquale Capo, trad. a.
- Secrétaire (2022-2024) : Xiaolei (Arthur) Wan, trad. a.
- Directeur, Traducteurs (2022-2024) : Mark Jessop, trad. a.
- Directrice, Interprètes de conférence (2021-2023) : Caroline Napier, int. conf. a.
- Directrice, Interprètes judiciaires (2022-2024) : Kawal Kahlon, int. jud. a., int. comm. a., trad. a.
- Directeur, Interprètes communautaires (2021-2023) : Bing Qi, int. jud. a., trad. a.
- Directeur, Interprètes médicaux (2022-2024) : Bing Qi, int. jud. a., trad. a.
- Directrice, Terminologues (2021-2023) : Chantal Trudel, trad. a.
- Directeur, Langues étrangères (2022-2024) : Hazim Hamed, int. comm. a., trad. a.

#### 14. Rapports des comités permanents

a) Comité de la reconnaissance et de l'agrément

Caroline Napier présente le rapport du comité.

Le Comité de la reconnaissance et de l'agrément a fonctionné à plein régime cette année. Les cinq membres se sont réunis à six reprises pour revoir les progrès réalisés et faire le point sur les dossiers en attente. Nous avons traité vingt dossiers pendant l'année. Trois dossiers demeurent en attente; ce sont des dossiers reçus plus récemment. Parmi les vingt dossiers examinés en 2022, sept ont fait l'objet d'un refus, dix de l'octroi de l'agrément et trois sont en attente de la décision finale du Comité.

b) Comité de discipline

Pency Tsai signale que le conseil demande aux membres d'indiquer leur intérêt pour ce qui est de siéger à ce comité. Elle se concentrera en partie sur cette tâche pendant la deuxième moitié de son mandat.

c) Comité directeur sur la gouvernance

Marielle Godbout indique que le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer un manuel de gouvernance.

#### 15. Autres affaires présentées de façon appropriée à la réunion et annonces

a. Pency Tsai remercie les membres du conseil d'administration de l'ATIO.

b. Annonces

- On annonce qu'un tirage pour courir la chance de gagner une licence WordFast de trois ans et la cotisation 2023 de l'ATIO aura lieu pour ceux qui ont assisté à l'assemblée en personne.
- La prochaine assemblée générale annuelle de l'ATIO aura lieu à Toronto le 29 avril 2023.
- La planification de la célébration du centenaire de l'ATIO est en cours.
- La période de renouvellement des adhésions commencera le mercredi 12 octobre 2022 après l'Action de grâce. La date limite pour payer la cotisation annuelle de 2023 est le 31 décembre 2022.
- Pency Tsai rappelle aux membres du conseil qu'une courte réunion du nouveau conseil d'administration aura lieu à 16 h.

c. Pency Tsai remercie tout particulièrement les bénévoles qui ont travaillé avec le personnel de l'ATIO.

#### 16. Levée de la séance

Motionnaire : Caroline Napier, appuieur : Bing Qi. La séance est levée à 15 h 15.

***Annexe A. Questions et réponses de l'AGA 2022 (telles qu'elles ont été publiées dans le bulletin [Mise à jour de l'ATIO du 22 juin 2022](#))***